



RAPPORT 2011 AUX PARTICIPANTS

PLEINS FEUX SUR OMERS

OMERS

TABLE DES MATIÈRES

2	Un message de Michael Nobrega
3	Gouvernance d'OMERS
4	Aperçu financier 2011
6	Renseignements financiers
8	Capitalisation du régime
10	Société de promotion d'OMERS
12	Services de retraite d'OMERS
14	Cotisations facultatives supplémentaires (CFS)
16	OMERS Worldwide
17	OMERS Capital Markets
18	OMERS Private Equity
19	Borealis Infrastructure
20	Groupe immobilier Oxford
21	OMERS Strategic Investments

À LA FIN DE 2011, OMERS REPRÉSENTAIT :

419 007

PARTICIPANTS

...incluant tous les participants (actifs, retraités, à rente différée et inactifs) ainsi que les survivants

947

EMPLOYEURS

...incluant municipalités, commissions scolaires, bibliothèques, services de police et d'incendie, sociétés d'aide à l'enfance et autres organismes locaux partout en Ontario

56

RENTIERS CENTENAIRES

...alors qu'il y a cinq ans, seulement 22 de nos rentiers étaient âgés de plus de cent ans.

137 600

APPELS

...au service à la clientèle d'OMERS

771 000

VISITES

...au site Web d'OMERS

57 000

PERSONNES

...inscrites à myOMERS

5 100

PARTICIPANTS

...qui ont versé des cotisations facultatives supplémentaires d'environ 94 millions de dollars dans leur compte de CFS

UN MESSAGE DE MICHAEL NOBREGA

MALGRÉ UN EXERCICE PARSEMÉ D'INCERTITUDES DANS LE CRÉDIT

MONDIAL ET SUR LES MARCHÉS BOURSIERS, OMERS a réussi à amoindrir l'impact de la turbulence des marchés mondiaux pour afficher des bénéfices positifs en 2011.

OMERS a rencontré cet objectif en faisant dans ses placements un usage très prudent des obligations et en investissant à long terme avec beaucoup de prudence. En raison de notre obligation de verser des rentes pendant de nombreuses décennies, nous avons pour objectif de stabiliser à un taux acceptable notre rendement à long terme en adoptant une stratégie de planification capable d'anticiper sur un cycle de cinq ans la manière dont les soubresauts des marchés risquent d'affecter notre avenir financier. Continuer de gérer la volatilité des marchés boursiers mondiaux sera notre principale priorité en 2012.

Le rendement d'un seul exercice ne suffit pas à expliquer l'ensemble de la situation. Notre obligation envers plus de 419 000 participants au régime consiste à leur verser une rente durant toutes les années de leur retraite. Afin de stabiliser nos rendements à un niveau capable d'assurer une capitalisation complète du régime, nous avons commencé en 2004, alors que 82 % du fonds était placé dans des actions, des obligations et d'autres instruments de ce genre, et le reste dans des actifs privés tels l'immobilier et l'infrastructure, à déplacer nos placements depuis le marché des sociétés ouvertes vers celui des sociétés privées. En 2011, le financement du régime était beaucoup mieux équilibré, alors que ses placements étaient répartis à 58 % dans les marchés publics et 42 % dans les marchés privés.

Ce déplacement du capital vers des actifs privés a pour but de diminuer l'exposition à la volatilité du marché boursier en faisant l'acquisition d'investissements privés qui génèrent des flux de trésorerie fiables et croissants capables d'assurer le versement des rentes. Le conseil et la direction de la Société d'administration d'OMERS (SAO) procèdent actuellement à l'évaluation triennale régulière de l'actif et du passif, prenant en considération l'augmentation à long terme du coût des prestations de retraite et prévoyant les ajustements de notre politique de répartition des actifs qui pourraient s'imposer.

Nous avons bon espoir que les initiatives stratégiques et les innovations que propose le plan stratégique d'OMERS (dont vous trouverez les grandes lignes au site omers.com) et le souci de gestion du risque dont fait preuve à la grandeur de l'entreprise notre approche de placement permettront à OMERS de naviguer avec succès sur la mer agitée des marchés financiers mondiaux afin d'amener en toute sécurité à bon port les rentes que nous avons promises à nos participants.



MICHAEL NOBREGA
Président et chef de la direction
Société d'administration d'OMERS

GOUVERNANCE D'OMERS

OMERS a été créée en 1962 à titre de régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario. La *Loi de 2006 sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario* (« la Loi sur OMERS ») est entrée en vigueur le 30 juin 2006. La loi a reconduit la Commission du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario sous le nom de Société d'administration d'OMERS (« la SAO ») et créé la Société de promotion d'OMERS (« la SP ») afin de remplacer le gouvernement de l'Ontario comme promoteur du régime.

La Société d'administration d'OMERS

Le conseil de la Société d'administration d'OMERS compte 14 membres, dont sept représentants des participants au régime et sept représentants des employeurs. La SAO est l'administrateur des régimes d'OMERS.

Le conseil de la SAO est investi des responsabilités suivantes :

- Nommer et superviser les membres de l'équipe de direction de la SAO;
- Élaborer les politiques de placement et de financement, déterminer l'affectation de l'actif et gérer le placement des actifs des régimes de retraite d'OMERS;
- Superviser les services de retraite, l'administration et l'évaluation du régime;
- Nommer l'auditeur de la SAO et l'actuaire des régimes de retraite d'OMERS.

La Société de promotion d'OMERS

La Société de promotion d'OMERS est le promoteur des régimes d'OMERS. Elle compte 14 membres, dont sept représentants des participants au régime et sept représentants des employeurs.

Les promoteurs (tels les participants, les employeurs et les retraités du régime, par l'intermédiaire de leurs syndicats, associations et autres organismes) nomment les membres du conseil de la SP et, depuis le 30 juin 2009, la SP nomme les membres du conseil de la SAO parmi les candidats proposés par les organismes promoteurs.

La SP est investie des responsabilités suivantes :

- Déterminer la structure du régime en fonction des prestations à fournir par les régimes de retraite d'OMERS;
- Fixer les taux de cotisation des participants et des employeurs participants;
- Établir ou modifier un fonds de réserve pour stabiliser les taux de cotisation;
- Fixer la rémunération et établir le protocole de nomination des membres du conseil de la SP et de la SAO.

APERÇU FINANCIER DE 2011



RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

Grâce à des placements diversifiés à l'échelle de la planète, le régime principal d'OMERS a obtenu en 2011 un rendement total de 3,17 % sur ses investissements, recueillant un bénéfice de 1,7 milliard de dollars et dépassant le rendement de 2,52 % de son indice repère. L'actif net de la Société d'administration d'OMERS atteignait 55,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice.

La crise financière et la récession récentes ont obéré de nombreux gouvernements (particulièrement ceux des États-Unis et des pays européens) d'une dette sans précédent alors qu'ils tentaient de stabiliser l'économie et de stimuler la croissance. Même si de nombreux événements ont troublé l'économie mondiale, depuis le désastreux tremblement de terre et le tsunami qui ont provoqué une catastrophe nucléaire au Japon jusqu'au printemps arabe qui a entraîné des insurrections dans de nombreux pays du Moyen-Orient, les grands titres financiers n'en avaient que pour la crise de la dette souveraine européenne.

OMERS a poursuivi sa stratégie de privilégier les placements à revenu fixe afin de conserver son capital dans le climat actuel d'incertitude économique et de conserver les liquidités nécessaires pour assurer les besoins de capitalisation. Cette stratégie a permis d'amoindrir les pertes survenues sur les marchés publics au cours du dernier semestre de 2011.

La grande volatilité des marchés publics a sérieusement affecté le rendement d'OMERS Capital Markets pour l'exercice, alors que le rendement négatif de la plupart des marchés boursiers a entraîné un rendement de -0,22 %, inférieur à celui de 1,26 % de l'indice repère. Le rendement de 8,20 % de l'ensemble des marchés privés a dépassé celui de 4,5 % de l'indice repère pour tous les placements dans les marchés privés, ce qui démontre l'efficacité des volets composition de l'actif et gestion directe de notre plan stratégique. Nous avons adopté en 2003 une politique de répartition de l'actif qui privilégie le placement dans les marchés privés d'une plus grande proportion de nos actifs. Depuis l'entrée en vigueur de cette politique, le régime a obtenu des gains de placement totalisant 24,8 milliards de dollars et un rendement annuel moyen de 7,48 % malgré les pertes significatives de 2008 et le rendement le plus souvent négatif des marchés boursiers en 2011.

STRATÉGIE DE COMPOSITION DE L'ACTIF

L'une de nos principales stratégies de placement consiste à maintenir une répartition à long terme de nos placements dans une proportion de 53 % dans les marchés publics et de 47 % dans les marchés privés. À la fin de 2011, nos placements dans les marchés privés représentaient 42,4 % de nos actifs, en comparaison de 38,3 % à la fin de 2010.

En raison de la volatilité des marchés boursiers mondiaux et de leur impact sur la valeur de nos placements dans les marchés publics, nos professionnels des placements gèrent constamment l'exposition de nos actifs, surveillant nos objectifs à long terme pour chaque catégorie d'actifs afin de permettre une saine croissance de la capitalisation du régime. Afin de faciliter ce processus de gestion, le conseil de la SAO approuve le taux de répartition entre marchés publics et privés de notre actif net de placement.

Régime principal d'OMERS

Taux de rendement et indice repère

Pour les exercices terminés les 31 décembre	2011		2010	
	Rendement	Indice repère	Rendement	Indice repère
OMERS Capital Markets	- 0,22 %	1,26 %	11,04 %	10,11 %
OMERS Private Equity	7,23 %	- 5,58 %	22,21 %	28,05 %
Borealis Infrastructure	8,79 %	8,00 %	10,10 %	8,50 %
Groupe immobilier Oxford	8,40 %	6,83 %	7,51 %	6,65 %
OMERS Strategic Investments	7,24 %	6,90 %	7,65 %	7,00 %
Capitalisation totale du régime principal	3,17 %	2,52 %	12,01 %	11,47 %

Le tableau suivant montre le taux de rendement annuel moyen du régime principal et de l'indice repère depuis un, trois, huit et dix ans :

	Sur 1 an	Sur 3 ans	Sur 8 ans	Sur 10 ans
Taux de rendement annuel	3,17 %	8,51 %	7,48 %	6,43 %
Indice repère	2,52 %	8,61 %	6,55 %	5,91 %

COTISATIONS FACULTATIVES SUPPLÉMENTAIRES

Le programme des cotisations facultatives supplémentaires ou CFS a été lancé avec succès le 1^{er} janvier 2011. En une seule année, les participants ont cotisé environ 94 millions de dollars dans leur compte de CFS.

Le taux de rendement annuel net des CFS atteignait 2,59 % en 2011. Le rendement des CFS est le même que celui du portefeuille mondial d'OMERS (3,17 %) moins des frais de gestion des placements de 0,58 %, au prorata de la durée où les fonds ont été placés dans le compte de CFS. Le coût de gestion des placements, y compris les honoraires de rendement supérieur du gestionnaire externe, représentent un ratio de frais de gestion des placements de 58 points de base pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, comparativement à 64 points de base pour 2010.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION D'OMERS

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

BILAN

(en millions de dollars)

Au 31 décembre

	2011	2010
Actif net disponible pour les prestations		
Marchés publics	32 154 \$	34 123 \$
Marchés privés	7 753	6 633
Infrastructure	9 635	9 593
Immobilier	14 516	12 599
Total des placements	64 058	62 948
Autres éléments d'actif (de passif) liés aux placements	(8 356)	(8 983)
Actif net lié aux placements	55 702	53 965
Montants à payer aux fonds sous gestion	(828)	(809)
Actif net non lié aux placements	209	193
Actif net	55 083 \$	53 349 \$
Obligations et déficits au titre des prestations constituées		
Régime principal		
Élément du régime à prestations définies		
Obligations au titre des prestations constituées	64 548 \$	60 035 \$
Déficit		
Déficit de capitalisation	(7 290)	(4 467)
Rajustement de la valeur actuarielle de l'actif net	(2 337)	(2 278)
	(9 627)	(6 745)
	54 921	53 290
Élément des cotisations facultatives supplémentaires		
Obligation au titre des rentes	94	-
	55 015	53 290
Convention de retraite		
Obligations au titre des prestations constituées	504	468
Déficit	(436)	(409)
	68	59
Obligations et déficit au titre des prestations constituées	55 083 \$	53 349 \$

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LES PRESTATIONS

(en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2011	2010
Valeur nette de l'actif disponible pour les prestations au début de l'exercice	53 349 \$	47 832 \$
Variations attribuables aux activités de placement ⁱ⁾	1 363	5 384
Variations attribuables aux activités de retraite ⁱⁱ⁾	371	133
Actif net à la clôture de l'exercice	55 083 \$	53 349 \$

i) Comprend le revenu des CFS; 2011 : 2 millions de dollars, 2010 : nil.

ii) Comprend l'activité de retraite liée aux CFS; 2011 : 92 millions de dollars, 2010 : nil.

ÉVOLUTION DE L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS

(en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2011	2010
Régime principal d'OMERS		
Élément du régime à prestations définies		
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	60 035 \$	54 253 \$
Intérêt couru sur les prestations	3 904	3 601
Prestations constituées	2 434	2 211
Prestations versées	(2 375)	(2 121)
Pertes actuarielles	560	491
Modification des hypothèses et méthodes actuarielles	(10)	1 600
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	64 548	60 035
Cotisations facultatives supplémentaires		
Obligation au titre des cotisations facultatives supplémentaires au début de l'exercice	-	-
Cotisations	93	-
Retraits	(1)	-
Revenu net de placement attribué	2	-
Frais de gestion et d'administration	-	-
Obligation au titre des cotisations facultatives supplémentaires à la fin de l'exercice	94	-
	64 642 \$	60 035 \$

Convention de retraite

Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	468 \$	486 \$
Intérêt couru sur les prestations	15	16
Prestations constituées	24	24
Prestations versées	(7)	(5)
Pertes actuarielles	4	5
Modification des hypothèses et méthodes actuarielles	-	(58)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice	504 \$	468 \$

CAPITALISATION DU RÉGIME



Au cours des années, un régime à prestations déterminées comme celui d'OMERS connaît en alternance des périodes de surplus et de déficit. Lorsque la prévision des obligations du régime en ce qui a trait au versement des rentes dépasse la valeur de ses actifs, on dit que le régime connaît un déficit.

Partout au monde, les régimes de retraite des secteurs public et privé déplorent de graves déficits de capitalisation, en raison la plupart du temps de la crise mondiale du crédit de 2008 et de l'effondrement boursier qui en a résulté. Le régime de retraite principal d'OMERS n'a pas été épargné par les pertes de 2008, par l'interminable crise de la dette européenne de 2011 et par l'augmentation du passif actuariel. Notre souci d'investir prudemment a heureusement quelque peu amorti le choc des marchés et conservé notre régime en meilleure forme financière que beaucoup d'autres.

Malgré tout, OMERS doit faire face à un défi de capitalisation qu'il importe de surmonter.

L'élément à prestations définies du régime principal d'OMERS (le « régime ») possède un actif net de 54,9 milliards de dollars et son déficit de capitalisation, compte tenu du lissage actuariel, s'élevait au 31 décembre 2011 à 7,3 milliards de dollars. Le régime est capitalisé à environ 89 % - cela signifie qu'il possède 89 \$ d'actifs pour chaque tranche de 100 \$ de ses obligations à long terme relativement aux prestations de retraite à verser.

La Société de promotion d'OMERS s'est dotée d'un énoncé de la stratégie et des objectifs de la structure du régime, politique qui sert à déterminer les taux de cotisation et les prestations durant les cycles de déficit et de surplus. Cet énoncé décrit les stratégies de gestion du déficit (capitalisation inférieure à 100 %), la gestion des réserves (capitalisation entre 100 et 110 %) et la gestion des surplus (capitalisation supérieure à 110 %).

Toutefois, pour ce qui est de la capacité d'OMERS de verser à ses retraités leur rente mensuelle, le régime est demeuré sain en 2011 :

- Il a recueilli 2,7 milliards de dollars en cotisations
- Il a versé 2,4 milliards de dollars en prestations
- Il possède un actif net de plus de 54,9 milliards de dollars

La cote de crédit triple A que nous attribuent deux importantes agences de notation témoigne éloquentement de la solidité financière d'OMERS.

Notre stratégie en trois volets portant sur les cotisations, les prestations et le repositionnement des placements continuera de ramener le régime vers sa capitalisation complète.

NOTRE STRATÉGIE PLURIANNUELLE EN TROIS VOLETS

Non seulement avons-nous la ferme intention d'y parvenir, mais la loi nous oblige à prendre des mesures pour ramener à 100 % la capitalisation du fonds par rapport à son obligation au titre des prestations constituées. La stratégie pluriannuelle en trois volets d'OMERS pour apporter une solution au déficit de capitalisation comprend :

1. Une augmentation temporaire des cotisations

Une augmentation moyenne correspondant à 2,9 % des gains cotisables des participants (à laquelle s'ajoutera une augmentation correspondante de la part des employeurs) sera instaurée sur trois ans.

2. Des changements temporaires des prestations

À partir de 2013, nous modifierons la manière de calculer les prestations que recevront les participants s'ils quittent leur emploi avant d'être admissibles à une retraite anticipée – avant 55 ans pour les participants dont l'âge de la retraite normale est 65 ans et avant 50 ans pour les participants dont l'âge de la retraite normale est 60 ans. Ces changements ne viseront que les années de service gagnées après 2012. La rente de ces participants ne sera pas indexée à l'inflation et ils ne recevront aucune rente de retraite anticipée. Ces modifications diminueront le coût du régime à long terme.

Cela ne modifiera aucunement le droit aux prestations des retraités et survivants actuels, ni des participants qui continueront d'adhérer au régime jusqu'à ce qu'ils soient admissibles à une retraite anticipée.

La composition des rentes d'OMERS, l'indexation à l'inflation des prestations de retraite, les prestations de survivant, les prestations d'invalidité et les prestations versées aux retraités actuels ne sont aucunement affectées.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les changements apportés aux prestations au site Web www.omers.com.

3. Notre stratégie de placement

Un élément clé de notre stratégie consiste à diminuer l'exposition du régime aux marchés boursiers, dont on s'attend à ce qu'ils demeurent hautement volatils durant plusieurs années.

Nous avons amélioré notre aptitude à la recherche macroéconomique et à l'analyse financière afin d'être mieux en mesure de prévoir les tendances du marché et de dénicher les meilleures occasions de placement.

OMERS déplace graduellement depuis 2004 ses capitaux vers des marchés privés capables de générer des rendements prévisibles et durables. Nous faisons également des pas de géant vers la gestion dynamique d'une proportion grandissante de nos placements – au 31 décembre 2011, nous administrons à l'interne 83,8 % de nos placements.



Bien gérer la structure et la capitalisation des régimes de retraite d'OMERS est essentiel pour faire en sorte que ces régimes demeurent durablement abordables et respectent leurs obligations à long terme envers les retraités. La Société de promotion (SP) s'est dotée en 2010 d'une stratégie destinée à solutionner le déficit de capitalisation résultant des pertes encourues en 2008. Malgré les turbulences du marché, cette stratégie n'a rien perdu de son efficacité. L'état de capitalisation a certes changé, mais notre plan pluriannuel suit son cours et conduit plus que jamais à la viabilité à long terme du régime principal. Notre stratégie fait appel à une augmentation temporaire des cotisations représentant une moyenne de 2,9 % sur trois ans, ainsi qu'une modification des prestations au cours de la dernière année pour les participants qui prennent une retraite anticipée avant d'y être admissibles.

Comme la plupart des autres régimes de retraite, le régime principal d'OMERS éprouve actuellement un déficit de capitalisation. Le 1^{er} janvier 2011, nous avons mis en œuvre la première phase de notre stratégie – augmenter les cotisations pour faire en sorte que le fonds reçoive un supplément de 1 % à partir des cotisations versées tant par les participants que les employeurs. Nous avons statué au cours de 2011 sur la deuxième phase de notre stratégie et nous avons fixé le taux d'augmentation des cotisations pour 2012, en acceptant qu'un tiers indépendant procède à l'examen des principes de répartition des taux de cotisation. Les taux de cotisation de 2013 seront annoncés dès que nous aurons pris connaissance des résultats de cet examen.

Un examen de nos autres régimes a entraîné des changements destinés à assouplir la capitalisation de la convention de retraite (qui verse les prestations qui dépassent les limites permises en vertu du régime principal) et des changements des taux de cotisation du régime complémentaire d'OMERS pour les policiers, les pompiers et les ambulanciers.

Le sujet de la gouvernance a également été à l'honneur cette année. Nous avons passé en revue la structure de notre conseil et de ses comités, confirmé la validité du système actuel de coprésidence du conseil et amendé le mode de nomination des présidents de comité afin d'assurer un équilibre harmonieux de relève à la tête des comités de la SP. Nous avons mis à jour notre programme de formation destiné aux membres des comités afin que chacun d'entre eux, qu'il soit novice ou expérimenté, bénéficie d'un programme empreint de robustesse et d'efficacité.

Indépendamment et de concert, le conseil de la SP et celui de la SAO ont passé en revue et débattu la gouvernance du conseil, les processus décisionnels et la structure de la rémunération.

La SP collabore plus que jamais avec la SAO pour assurer la santé et la viabilité de votre régime de retraite.

Faire en sorte que la gouvernance et les pratiques décisionnelles assurent la santé et la viabilité à long terme des régimes de retraite d'OMERS.

BILAN

Au 31 décembre	2011	2010
Total de l'actif	2 580 334 \$	2 683 338 \$
Total du passif	137 336	249 885
Actif net	2 442 998	2 433 453
Total du passif et de l'actif net	2 580 334 \$	2 683 338 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés le 31 décembre	2011	2010
Remboursement des dépenses de la SAO et intérêts créditeurs	1 958 003 \$	2 020 470 \$
Frais	1 948 458	2 024 868
Excédent/(déficit) du revenu par rapport aux frais découlant de l'exploitation	9 545 \$	(4 398) \$

LES SERVICES DE RETRAITE D'OMERS

L'approche professionnelle des services de retraite d'OMERS permet de conserver des normes de service élevées et nous ouvre des possibilités de croissance en cette époque de réforme des régimes de retraite.



Dans l'environnement complexe d'une démographie des participants en pleine évolution, d'une réglementation changeante et de réformes en profondeur des régimes de retraite, les Services de retraite d'OMERS ont élaboré un modèle de services à la fois souple, novateur et efficace afin de répondre aux besoins des participants et des employeurs.

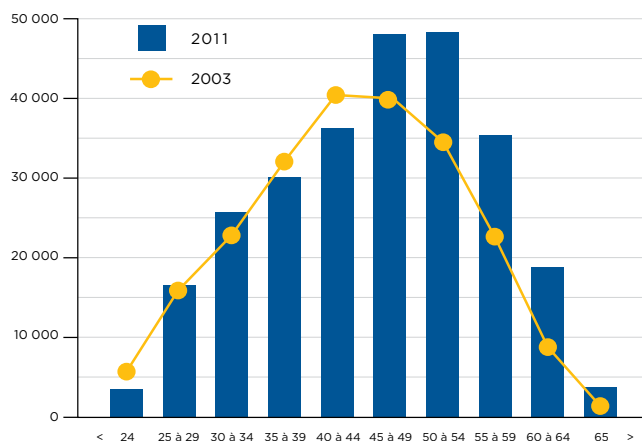
Durant l'exercice 2011, nous avons modifié la structure de nos activités en fortifiant notre équipe interne de professionnels dévoués et en leur donnant de nouvelles habiletés qui nous permettent désormais d'offrir un meilleur service à nos participants et à nos employeurs.

Avec la croissance du nombre des participants et un nombre grandissant de « baby boomers » qui prennent leur retraite, nous demeurons plus soucieux que jamais de la qualité de nos services et faisons régulièrement des sondages afin de l'évaluer. À la fin de l'exercice, le sondage trimestriel sur la satisfaction de la clientèle d'OMERS nous apprenait que 88 % de notre clientèle nous attribuait pour la satisfaction générale une note de 4 ou 5 sur 5.

DES PARTICIPANTS DE PLUS EN PLUS ÂGÉS

Le nombre des participants actifs âgés de 45 ans ou plus a augmenté, passant de 48 % en 2003 à 58 % en 2011. Ce vieillissement des participants fait augmenter la valeur des cotisations nécessaires au financement des rentes qui sont versées.

PARTICIPANTS ACTIFS SELON LEUR ÂGE



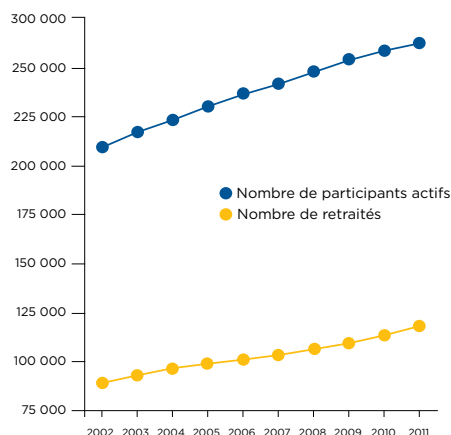
Notre souci de l'innovation est un élément clé à l'appui du plan stratégique qui s'appliquera à la grandeur d'OMERS de 2011 à 2015

L'une des réussites principales de 2011 a été la reconfiguration de notre processus de rachat, qui a permis de simplifier la manière dont les participants peuvent obtenir des renseignements sur le montant des cotisations qu'ils devront verser pour acheter des états de service passés dans le régime d'OMERS ou dans un autre régime de retraite. L'achat d'états de service peut permettre à un participant de prendre plus rapidement sa retraite tout en bénéficiant de la pleine valeur de sa rente.

Nous avons développé notre service à la clientèle afin de communiquer plus efficacement. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons contacté par téléphone plus de 200 000 participants afin de leur faire part de notre toute nouvelle offre, celle des CFS (cotisations facultatives supplémentaires). La première année de ce programme a été couronnée de succès, avec plus de 5 100 participants et un actif net de plus de 94 millions de dollars. Vous trouverez aux pages 14 et 15 de plus amples renseignements sur les CFS.

Par souci d'offrir un meilleur service, nous continuons de créer et d'améliorer des outils informatiques et Internet à l'usage des participants et des employeurs. Environ 57 000 participants se sont inscrits au portail sécuritaire myOMERS qui, tout comme un site de transactions bancaires, donne aux participants un accès ininterrompu aux données relatives à leur fonds de retraite. Notre journal des employeurs est désormais disponible en version Internet et nous ne l'imprimons plus, ce qui nous permet d'épargner du temps et de l'argent, en plus de sauvegarder l'environnement. Nous avons également amélioré en 2011 la version Internet du journal des retraités et nous avons entrepris le projet pilote de lancer une version Internet du journal des participants.

COISSANCE DU NOMBRE DES RETRAITÉS ET DES PARTICIPANTS ACTIFS



PORTRAIT D'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Au 31 décembre 2011



● Actifs	263 059
● À rente différée	13 339
● Retraités/Survivants	118 310
● Inactifs	24 299
Total	419 007

LES COTISATIONS FACULTATIVES SUPPLÉMENTAIRES (CFS)

Le 1^{er} janvier 2012 marquait le premier anniversaire des cotisations facultatives supplémentaires (CFS). Cette occasion d'épargne et de placement est offerte en exclusivité aux participants du régime de retraite principal d'OMERS désireux de placer des cotisations supplémentaires dans le fonds d'OMERS.

Les CFS permettent aux participants, en supplément des prestations définies auxquelles ils ont droit en vertu du régime principal, de faire fructifier leurs épargnes personnelles au même rendement que le portefeuille mondial de placements d'OMERS. Les fonds investis dans un compte de CFS rapportent le même rendement que le fonds d'OMERS, moins certains frais de gestion. C'est là une solution attrayante pour les participants qui ne souhaitent pas administrer eux-mêmes leurs actifs financiers mais recherchent une croissance satisfaisante à long terme, à l'abri d'une trop grande volatilité grâce à une bonne diversification de leurs placements.

Les fonds placés dans un compte de CFS ont rapporté en 2011 un rendement de 2,59 %*. Des frais d'administration annuels de 23 \$, inchangés par rapport à ceux de 2011, s'appliquent par ailleurs à chaque compte.

Les CFS ressemblent en quelque sorte à un régime enregistré d'épargne-retraite, mais elles

font partie du régime principal d'OMERS. Comme les CFS visent une épargne en vue de la retraite, les participants sont invités à considérer avec soin la manière dont cette forme de placement s'inscrit dans leur philosophie de placement et correspond à leur tolérance au risque. Un véhicule de placement tel les CFS est conçu pour être conservé de nombreuses années, afin que son détenteur soit pleinement en mesure de récolter le fruit de sa croissance à long terme. Il existe une possibilité de retirer des fonds d'un compte de CFS, mais cette option est soumise à plus de restrictions que dans le cas d'un REER.

Les participants inscrits au programme des CFS reçoivent un relevé annuel qui décrit en détail leurs cotisations, leurs virements et le taux de rendement. Les participants inscrits au portail myOMERS recevront un courriel les avisant que leur relevé est disponible en ligne.

LA FENÊTRE DES CFS EST OUVERTE

La fenêtre 2012 de virement de fonds dans un compte de CFS est ouverte jusqu'au 30 avril. Tout participant au régime peut virer

* Le rendement d'un compte de CFS est calculé au prorata de la durée où les fonds ont été placés dans ce compte.



Depuis leur lancement en 2011, les CFS ont attiré plus de 5 100 participants.

dans son compte de CFS des fonds provenant d'autres véhicules enregistrés d'épargne-retraite au cours de cette fenêtre de virement.

COTISATIONS AUTOMATIQUES

Les participants actifs ont en outre la possibilité exclusive de verser des cotisations automatiques en tout temps de l'année au moyen de prélèvements préautorisés. Ces cotisations automatiques sont assujetties à un versement minimum de 20 \$ aux deux semaines ou mensuel de 40 \$ et les participants peuvent modifier ou interrompre en tout temps ces cotisations. Les cotisations automatiques sont déductibles d'impôt l'année où elles sont versées.

RETRAITS

Les participants actifs peuvent retirer chaque année un maximum de 20 % du solde de leur compte à la fin de l'exercice précédent, sous réserve d'un minimum de 500 \$, au cours de la période de retrait de mars/avril.

Arrivés à l'âge de la retraite ou lorsqu'ils quittent leur employeur affilié à OMERS, les participants peuvent retirer la totalité ou une partie de leurs fonds de CFS au cours des six premiers mois, ou durant la période de mars/avril chaque année par la suite.

LES CFS CORRESPONDENT-ELLES À VOS PROJETS?

Bien qu'OMERS offre ce service à tous les participants admissibles, un compte de CFS ne convient peut-être pas à tout le monde. Nous vous invitons à consulter le guide des CFS « *Étudiez l'option CFS* », ainsi que les modalités de participation, et à prendre conseil auprès d'un conseiller financier qualifié en qui vous avez confiance.

PAR OÙ COMMENCER?

Visitez notre site Web, où vous pourrez vous inscrire à myOMERS, puis établir un compte de CFS en remplissant les formulaires d'inscription au programmes des CFS, ce qui vous permettra de virer des fonds ou de commencer les cotisations automatiques. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez également communiquer avec notre bureau et parler à un représentant du service à la clientèle. Renseignez-vous davantage en consultant le guide des CFS « *Étudiez l'option CFS* », ainsi que les modalités de participation sur le site www.omers.com.

OMERS VOUS ÉCOUTE

OMERS apporte toute son attention à proposer de nouveaux produits à ses participants. OMERS est à l'écoute des besoins de ses participants – le programme des CFS en est un excellent exemple.

Pour les résidents des États-Unis seulement : ni le régime principal d'OMERS, ni la disposition des cotisations facultatives supplémentaires (l'option CFS) de ce dernier ne sont enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Ils sont offerts et vendus aux États-Unis conformément à l'exemption visant un tel enregistrement.



Nos entités de placement—OMERS Capital Markets, OMERS Private Equity, Borealis Infrastructure, le Groupe immobilier Oxford et OMERS Strategic Investments—se regroupent sous la marque OMERS Worldwide. Le fait d'exercer leur activités sous l'égide d'OMERS Worldwide permet à nos entités de placement de conserver chacune la force de sa propre marque, qu'elles ont élaborée au fil des ans, tout en s'alignant davantage sur OMERS.

OMERS possède aujourd'hui une solide équipe de gestion des placements formée de professionnels spécialisés chacun dans sa catégorie et ses sous-catégories d'actifs. OMERS Capital Markets administre tous nos placements sur les marchés publics, alors que le Groupe immobilier Oxford, OMERS Private Equity et Borealis Infrastructure administrent la majorité de nos placements sur les marchés privés.

Un portefeuille de placements boursiers positionnés pour une croissance à long terme



OMERS Capital Markets (OCM) gère au Canada et à l'étranger nos placements sur les marchés publics, qui comprennent des placements dans des obligations, des actions de sociétés ouvertes et d'autres titres productifs d'intérêts.

Pour 2011, le rendement de -0,22 % d'OCM a été inférieur à celui de 1,26 % de l'indice de référence, largement en raison du piètre rendement des titres boursiers canadiens. OCM a connu en 2011 une perte nette de placement de 296 millions de dollars, en comparaison d'un gain net de placement de 3 036 millions de dollars l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2011, OCM possédait un actif net de placement de 30 357 millions de dollars – en comparaison de 30 654 millions de dollars à la fin de 2010. Cette diminution est attribuable à un déplacement des placements vers les marchés privés, conformément à notre plan stratégique, de même qu'aux pertes encourues sur les marchés boursiers.

Les placements porteurs d'intérêts offrent à risque réduit des rendements qui compensent la nature plus volatile des placements boursiers. Il en résulte que ce genre de placements convient parfaitement à un régime de retraite. Les placements porteurs d'intérêts, à l'exclusion des obligations à rendement réel, ont rapporté en 2011 un revenu de placement total de 1 083 millions de dollars (733 millions de dollars en 2010). Les obligations à rendement réel ont rapporté un revenu de placement total de 270 millions de dollars (167 millions de dollars en 2010).

Les placements sur le marché boursier canadien ont créé une perte de placement totale de 1 120 millions de dollars en 2011 (gain de 1 128 millions de dollars en 2010), alors que les placements sur les marchés boursiers étrangers ont créé une perte de placement totale de 338 millions de dollars (gain de 1 175 millions de dollars en 2010).

Notre stratégie de placement à long terme consiste à augmenter la gestion dynamique directe de nos placements. OCM fortifie depuis trois ans son équipe de professionnels et ses systèmes informatiques spécialisés en placements afin d'accroître notre capacité de gérer à l'interne une plus forte proportion de nos titres boursiers étrangers. Depuis sa mise en œuvre il y a trois ans, ce programme a permis de rapatrier une somme nette de 3,7 milliards de dollars anciennement confiée à des gestionnaires externes.

Les actifs d'OMERS étaient exposés aux marchés publics dans une proportion de 57,6 % à la fin de 2011, alors que notre objectif à long terme est de 53,0 %.

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE REPÈRE

	2011	2010	2009
Taux de rendement	-0,22 %	11,04 %	11,0 %
Indice repère	1,26 %	10,11 %	13,5 %

Une gestion dynamique des placements sur le marché des titres privés pour créer de la valeur à long terme



La stratégie de placement d'OMERS Private Equity (OPE) met l'accent sur les placements directs dans des sociétés où nous établissons un partenariat de longue durée avec de talentueuses équipes de gestion.

Comparé à son indice repère, OPE a connu un exercice exceptionnel, ayant obtenu un rendement de 7,23 % largement supérieur au rendement négatif de -5,58 % de l'indice repère. Ce rendement négatif de l'indice repère reflète bien le tumulte des marchés boursiers mondiaux, qui ont connu un rendement négatif au cours de l'exercice. L'évaluation du rendement des placements d'OPE se fait en comparaison de titres boursiers comparables. Le taux de rendement obtenu cette année est largement inférieur à celui de 22,21 % enregistré en 2010, alors que les résultats bénéficiaient de la remontée boursière mondiale consécutive à l'effondrement de 2008. OPE a réalisé en 2011 un revenu net de placement de 354 millions de dollars, comparativement à 941 millions de dollars l'exercice précédent.

Le fort résultat d'exploitation de plusieurs sociétés faisant partie du portefeuille de placement direct d'OPE a contrebalancé en partie le déclin des marchés et a participé au rendement positif face à celui de l'indice repère.

En 2011, l'actif net lié aux placements d'OPE a augmenté et se chiffrait à 6 333 millions de dollars, reflétant une hausse de la valeur comptable des placements déjà en portefeuille, de même que les nouveaux placements effectués en 2011. Un capital record de 1,6 milliard de dollars a été déployé en 2011 pour de nouveaux placements de suivi stratégiques. En même temps, un capital de 1,2 milliard de dollars a été réalisé — autre record pour OPE. Les nouveaux placements directs de l'exercice ont permis l'acquisition de Husky International Ltd., Accelerated Rehabilitation Centers, Great Expressions Dental et V.Group Limited.

Le décalage stratégique d'OPE vers le placement direct de ses actifs suit son cours et devrait atteindre son objectif à long terme de 80 % d'ici 2015. Au 31 décembre 2011, le portefeuille d'OPE était à 57 % composé de placements directs dynamiquement gérés.

Pour voir la liste de nos placements importants, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.omerspe.com ou le site www.omers.com.

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE REPÈRE

	2011	2010	2009
Taux de rendement	7,23 %	22,21 %	13,9 %
Indice repère	-5,58 %	28,05 %	6,7 %

Un chef de file mondial du développement des placements dans l'infrastructure comme catégorie d'actif



Borealis Infrastructure (« Borealis »), qui s'occupe de la gestion pour OMERS des placements dans l'infrastructure, est un chef de file mondial du placement dans l'infrastructure. Borealis possède une excellente feuille de route pour ce qui est de dénicher partout au monde des placements prometteurs dans l'infrastructure, d'investir dans ces sociétés et d'exercer une gestion impeccable, dépassant année après année depuis sept ans le rendement de son indice repère.

Investir dans l'infrastructure fait généralement appel à des placements directs dans des actifs sensibles à l'inflation dont le rôle est crucial pour la réussite à long terme d'une économie industrielle moderne. Chaque placement exige généralement d'importants engagements financiers initiaux ou à court terme, mais génère d'importants revenus au comptant liés à l'inflation – combinaison idéale pour rencontrer nos obligations à long terme envers nos retraités.

Les placements de Borealis ont produit un revenu net de placement de 674 millions de dollars en 2011, contre 693 millions de dollars l'exercice précédent. Le rendement brut de 2011, en termes de revenu de placement avant les frais de gestion des placements, était de 8,79 %, comparativement à un rendement de 8,00 % pour l'indice repère et de 10,10 % en 2010. De plus, les placements de Borealis ont produit un rendement au comptant de 5,6 % en 2011, en comparaison de 5,4 % en 2010, et un rendement au comptant de 7,4 % sur le revenu d'exploitation en 2011, en comparaison de 7,1 % en 2010.

De concert avec ses partenaires investisseurs, Borealis s'attend en 2012 au parachèvement des travaux de rénovation des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire Bruce Power. Ce projet a nécessité pendant plusieurs années l'investissement d'un important capital de développement sans produire en retour un revenu d'exploitation. Une fois rénovée, la centrale Bruce Power devrait être en mesure de répondre à 25 % des besoins en électricité de l'Ontario et augmenter ainsi les rentrées destinées au fonds.

L'actif net des placements de Borealis se chiffrait en 2011 à 8 997 millions de dollars, en hausse par rapport à 8 184 millions de dollars en 2010.

Deux ententes importantes de refinancement de la dette ont été conclues pour Teranet et Associated British Ports en 2011. Le refinancement d'Associated British Ports s'est accompli malgré la conjoncture difficile des marchés européens de la dette et le succès de ces deux transactions illustre bien la qualité de ces deux placements.

Pour voir la liste de nos placements importants, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.borealis.ca ou le site www.omers.com.

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE REPÈRE

	2011	2010	2009
Taux de rendement	8,79 %	10,10 %	10,9 %
Indice repère	8,00 %	8,50 %	9,0 %

Une société immobilière de classe mondiale dont l'exploitation produit des flux de trésorerie solides et durables



Le Groupe immobilier Oxford (« Oxford ») est l'une des plus importantes sociétés de placements et de gestion du secteur immobilier commercial en Amérique du Nord. Oxford a pour souci de bâtir une entreprise d'envergure mondiale dans le secteur des placements immobiliers afin de fournir au régime des rendements supérieurs ajustés pour le risque et des flux de trésorerie sûrs, continus et en constante augmentation.

Dans leur ensemble, les placements immobiliers ont connu un rendement de 8,40 % en 2011, comparativement au rendement de 6,83 % de l'indice repère et en hausse par rapport au rendement de 7,51 % obtenu en 2010. Au 31 décembre 2011, l'actif sous gestion totalisait environ 19 milliards de dollars, soit 2 milliards de dollars de plus qu'en 2010. Le Groupe immobilier Oxford a le souci de faire croître nos activités sans pour autant augmenter notre empreinte environnementale. Nous avons atteint avant l'échéance notre objectif « Target 2012 » de diminution des rejets de gaz de serre et Oxford se classe parmi les 10 meilleurs fonds immobiliers, parmi plus de 200, selon l'étude Global Real Estate Sustainability Benchmark de 2011.

Le revenu net de placement d'Oxford se compose du revenu d'exploitation tiré de la location des propriétés du portefeuille immobilier ainsi que des gains et des pertes nets découlant des variations de la valeur marchande des actifs immobiliers et des éléments de passif. Le revenu net d'exploitation d'Oxford a augmenté, passant de 487 millions de dollars en 2010 à 610 millions de dollars en 2011, en raison principalement de l'impact des acquisitions et du parachèvement de projets immobiliers, ainsi que d'un taux d'occupation plus élevé pour l'ensemble du portefeuille.

Les propriétés canadiennes continuent de constituer la majeure partie du portefeuille immobilier d'Oxford, mais la société poursuit activement sa stratégie mondiale de placement dans des marchés étrangers ciblés, tels ceux des États-Unis et du Royaume-Uni.

Pour voir la liste de nos placements importants, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.oxfordproperties.com ou le site www.omers.com.

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE REPÈRE

	2011	2010	2009
Taux de rendement	8,40 %	7,51 %	1,3 %
Indice repère	6,83 %	6,65 %	6,7 %

Établir des relations stratégiques à long terme, donner à OMERS une empreinte mondiale et semer dans le monde des placements stratégiques



La mission d'OMERS Strategic Investments (OSI) est de piloter certaines initiatives stratégiques qui permettront à OMERS de mieux se positionner comme caisse de retraite investisseuse de classe mondiale.

OSI a connu en 2011 un rendement brut de ses placements de 7,24 %, comparativement à 6,90 % pour l'indice repère; son revenu net de placement, qui se chiffrait à 121 millions de dollars en 2011, était toutefois inférieur à celui de 128 millions de dollars obtenu en 2010. Le revenu inférieur de 2011 est principalement attribuable au transfert à OMERS Capital Markets de la portion du portefeuille hypothécaire d'OMERS anciennement confiée à OSI. C'est principalement pour cette raison que l'actif net de placement d'OSI a décliné, passant de 2 143 millions de dollars au 31 décembre 2010 à 1 644 millions de dollars au 31 décembre 2011.

Une stratégie clé d'OSI consiste à établir des relations stratégiques à long terme avec des investisseurs institutionnels partageant nos objectifs afin de former des alliances stratégiques qui permettront à OMERS de déployer son capital dans le cadre de placements conjoints.

Les placements d'OSI se regroupent selon trois grandes plateformes :

- La première opère dans le secteur des ressources et des produits de base, qui est l'un des principaux moteurs de la prospérité économique à long terme au Canada. Parmi les placements d'OSI dans ce secteur, on remarque OMERS Energy/OMERS Energy Services et CEDA International, tous deux installés à Calgary, en Alberta.
- La deuxième plateforme regroupe des entreprises qui exploitent le savoir-faire et les connaissances dans les domaines du génie, de l'innovation et de la technologie. On y retrouve MMM Group, entreprise canadienne qui procure dans plus de 40 pays des services de génie-conseil et de gestion de projets dans le respect de l'environnement. OSI a également lancé en 2011 OMERS Ventures, qui investit à toutes les étapes de leur développement dans des entreprises canadiennes des secteurs de la technologie, des médias, des télécommunications, de la technologie propre et des sciences de la vie.
- Une plateforme destinée au financement des entreprises émergentes a été créée afin de permettre de rejoindre de manière rentable les économies émergentes et en croissance, principalement en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Asie. Le principal placement de cette plateforme est ADC & HAS Airports, qui se spécialise dans la construction et la gestion de structures aéroportuaires dans des pays développés et émergents.

TAUX DE RENDEMENT ET INDICE REPÈRE

	2011	2010	2009
Taux de rendement	7,24 %	7,65 %	-1,2 %
Indice repère	6,90 %	7,00 %	10,7 %



OMERS
One University Avenue
Bureau 400
Toronto (Ontario) M5J 2P1
Tél. : 416.369.2444
Sans frais : 1.800.387.0813
Courriel : client@omers.com

**Pour de plus amples
renseignements,
veuillez visiter notre
site Web à l'adresse
www.omers.com**

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document donne certains renseignements relatifs à la Société d'administration d'OMERS (« SAO »), à la Société de promotion d'OMERS (« SP ») et à leurs entités apparentées (collectivement « OMERS »), y compris de l'information historique et des énoncés prospectifs. Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et n'est pas censé être complet. Le présent document doit être lu de concert avec les rapports annuels de 2011 de la SAO et de la SP, selon le cas, y compris les états financiers et le rapport de gestion y afférents. Les énoncés prospectifs du présent document se fondent sur certaines hypothèses et reflètent les attentes actuelles de la direction. Par conséquent, les énoncés prospectifs sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Il n'y a aucune assurance à l'effet que les événements décrits dans tout énoncé prospectif puissent se réaliser. Nous vous mettons en garde de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs qui ne reflètent que les attentes en date de la publication du présent document. OMERS rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif.